



**Conseil national
de l'information statistique**

Montrouge, le 3 novembre 2021 – N° 128/H030

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête sur les entreprises de défense de l'industrie et des services en 2021 (Edis 2021)

Type d'opportunité : reconduction d'une enquête existante

Périodicité : enquête ponctuelle ou pluriannuelle

Demandeur : : ministère des Armées, Observatoire économique de la défense (OED)

Au cours de sa réunion du 7 octobre 2021, la commission *Entreprises et stratégies de marché* a examiné le projet d'enquête sur les entreprises de défense de l'industrie et des services en 2020 et 2021 (Edis 2021).

Ce projet d'enquête est la nouvelle mouture de l'enquête sur les entreprises des industries de défense (EID) réalisée en 2018, qui avait obtenu un avis favorable du comité du label du 14 mars 2018.

Les objectifs de cette nouvelle enquête sont :

- de délimiter précisément le périmètre des industries manufacturières et tertiaires de défense, et mesurer leur poids dans l'économie française ;
- de collecter l'information statistique nécessaire à la description de son fonctionnement, en particulier son comportement en 2020, en période de crise sanitaire ;
- d'actualiser les données produites lors de la précédente édition de l'enquête (2018).

Cette action s'intègre ensuite dans le cadre de la production de nouvelles statistiques dans des domaines où elles sont encore peu disponibles, dont la défense, du Plan d'action pluriannuel du Système statistique européen 2021-2027 (abrégi en MAP pour *Multi-annual Action Plan*).

En effet, les statistiques sectorielles existantes ne permettent pas de rendre compte de la réalité des entreprises de la défense : il n'existe toujours pas de secteur d'activité « défense » dans la NAF. Les statistiques produites par les organismes professionnels français ou européens (exemple de l'ASD - *AeroSpace and Defence Industries Association of Europe*), n'apportent pas les exigences en matière de qualité statistique et ne portent que sur les seuls adhérents à ces organismes. Quant à l'enquête FAS 2020 de l'Insee, enquête sur la filière aéronautique et spatiale en 2020, elle est limitée à une seule filière.

L'OED, en tant que service statistique ministériel, souhaite disposer d'un répertoire actualisé sur les entreprises des industries et des services de défense qui permettra répondre à l'ensemble des questions sur la BITD (base industrielle et technologique de défense) .

Le champ de l'enquête par rapport à l'ancienne enquête, est étendu au champ des services.

La cible de l'enquête est l'ensemble des sociétés légales, hors micro-entreprises (unités légales marchandes) et entreprises individuelles, de France entière (y compris départements et régions d'outre-mer mais hors collectivités d'outre-mer), quelle que soit leur taille ou leur localisation sur le territoire.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secrétariat général du Cnis. Timbre H030 - 88, avenue Verdier, CS 70058, 92541 MONTROUGE Cedex – Tél. 01 87 69 57 02 - secretariat-general@cnis.fr – cnis.fr

L'enquête interrogera les entreprises présentes dans le répertoire des entreprises fournisseurs de la défense (REFD)¹, les entreprises qui exportent des matériels de guerre et assimilés, les entreprises identifiées lors de la précédente enquête. En complément, elle interrogera, d'une part, exhaustivement les entreprises ne figurant pas dans les sources ci-dessus mentionnées mais dans les secteurs abritant potentiellement un « nombre conséquent » d'entreprises de défense et, d'autre part, aléatoirement par sondage un échantillon d'entreprises dans les secteurs abritant potentiellement un « nombre réduit mais significatif » d'entreprises de défense (secteurs dans lesquels la part des entreprises est comprise entre 10 % et 40 %). Soit au total, environ 12 000 unités légales marchandes.

Un comité de pilotage interne au ministère de la Défense sera constitué pour l'élaboration du questionnaire et le suivi du déroulé du projet. L'OED assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de la procédure. La Direction générale de l'armement (DGA) et les groupements professionnels y seront associés.

La collecte aura lieu au deuxième semestre 2022.

L'enquête donnera lieu à des résultats publiés en ligne dans les bulletins EcoDef *Statistiques* et *Références* de l'OED.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

L'opportunité est accordée pour l'année de collecte 2022.

¹ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1043>